04 93 45 53 18 info@ediformation.fr

04 93 45 53 18 info@ediformation.fr

©Copyright Ediformation

©Copyright Ediformation

EDUC10/EDUC10D

Autisme, TSA : Le Projet Personnalisé au cœur de l'accompagnement

PRÉREQUIS 35 HEURES DE FORMATION

21 HEURES - 3 JOURS

PRÉSENTIEL OU DISTANCIEL

Objectifs opérationnels

- Concevoir un Projet Personnalisé (PP)
- Implanter le Projet Personnalisé (PP) dans la pratique professionnelle quotidienne des équipes pluridisciplinaires

Compétences professionnelles

✓ Synthétiser les informations nécessaires à l'élaboration d'un Projet Personnalisé
✓ Rédiger un Projet Personnalisé dans le respect des RBPP de la HAS
✓ Contrôler l'application et l'efficacité du Projet Personnalisé

Tarifs *(non assujettis à la TVA, hors frais déplacement, repas et hébergement du stagiaire)*

Professionnel [1] : 400 € **(D)**
Demandeur d'emploi, AESH et enseignant [2] : 160 € **(D)**
Étudiant [2] : 30 €
Parent/aidant : nous contacter
Intra (coût pédagogique) **:** (D/P sur demande)
(P) = Présentiel | **(D)** = Distanciel

[1] *Professionnel : salarié, libéral, fonction publique, France Travail (AIF)*
[2] *Justificatif obligatoire, pour étudiant - 26 ans*

Référentiel Qualité ESSMS - HAS

Cette formation prépare aux critères :
• *Chapitre 1 :* critère 1.10.3 / 1.10.6

Déroulé pédagogique

Jour 1 - 7 heures

✓ **Compétence visée : Synthétiser les informations nécessaires à l'élaboration d'un Projet Personnalisé**

- Comprendre les fondements du Projet Personnalisé
- Définir les forces, besoins et particularités du bénéficiaire à partir des évaluations
- Regrouper les attentes de la personne accompagnée, de la famille et de l'institution
- Reconnaître les éléments contextuels (environnement, culture, temporalité, etc…) pouvant impacter le PP
- Identifier les ressources mobilisables (internes et externes)

Jour 2 - 7 heures

✓ **Compétence visée : Rédiger un Projet Personnalisé dans le respect des RBPP de la HAS**

- Distinguer les domaines constituant la partie éducative du PP
- Définir une vision partagée des objectifs d'accompagnement
- Reformuler les besoins en objectifs concrets, mesurables et réalisables à courts, moyens et longs termes
- Justifier le choix des interventions et outils adaptés à la personne accompagnée
- Présenter à la famille et/ou à la personne accompagnée le PP pour validation

Jour 3 - 7 heures

✓ **Compétence visée : Contrôler l'application et l'efficacité du Projet Personnalisé**

- Identifier le rôle des professionnels dans l'application du PP
- Identifier les indicateurs de suivi des objectifs et protocoles
- Désigner les temps de régulation et de coordination de l'équipe pluridisciplinaire
- Reprendre les protocoles pour ajuster leurs applications en fonction de l'évolution de la personne accompagnée
- Placer la personne et sa famille au cœur de l'évaluation continue et de l'accompagnement

Dates inter 2027

Distanciel :

- 15, 16 et 17 novembre